

Jean-Michel LOUKA

DU PSYCHANALYSTE

TROIS CONFERENCES DU PRINTEMPS 2013

DEUXIEME CONFERENCE DU 16 MAI 2013

**OBJET PETIT a ET SUJET SUPPOSE SAVOIR,
LE PSYCHANALYSTE AVEC LACAN**

Tout part de là : la demande de quelqu'un qui souffre (psychiquement), d'être libéré de son symptôme. Voilà ce qui justifie l'existence du psychanalyste depuis Freud. Chez Lacan aussi.

Mais Lacan, s'il est freudien, sera parfois aussi lacanien. La structure du monde lacanien, elle, n'est plus freudienne. Un nouveau paradigme est introduit par Lacan : c'est **le ternaire RSI, Réel, Symbolique, Imaginaire**. Et cela change tout, ... sauf le fait d'être freudien. Donc ni jungien, adlérien, ou autre chose encore...

Une chose essentielle, le Moi, imaginaire, constitué comme un oignon avec ses différentes pelures que sont les identifications est bien séparé, pour Lacan, du sujet qu'il dégage et décentre du Moi. D'abord symbolique, représenté par un signifiant pour un autre signifiant,... puis, à la fin, carrément accointé au Réel, puisque ledit sujet « ex-siste au langage »... Comme le symptôme, mais lui nœud de signifiants...

Le sujet, en psychanalyse, de Freud à Lacan, clairement chez Lacan, est le sujet du désir dans l'inconscient tel que Freud, cependant, le rencontre. Il se distingue de l'individu biologique et du sujet de la compréhension. Il n'est pas le moi freudien, pas plus le je de la grammaire. Effet du langage, il n'en est pas un élément.

Le **symptôme** fait la souffrance d'un sujet. Il est sa réalité la plus intime et en même temps la plus étrangère à lui-même, parce qu'il en ignore essentiellement la cause. Un analyste est cet étrange personnage, aux yeux de l'analysant, celui qui prend au sérieux cet impossible à supporter. D'autant plus que le psychanalyste ne cherche pas *ipso facto* à prendre de

front ou solutionner ce symptôme comme le fait le médecin ou le psychothérapeute d'aujourd'hui.

Donc pas ici de prescriptions compassionnelles ou charitables visant à recouvrer la conformité sociale ou la normalité médico-biologique. Parce que le psychanalyste considère le symptôme, cet impossible à supporter par le sujet, comme unique.

Pour Lacan et les lacaniens, un symptôme recèle, à lui tout seul, la matière même de l'inconscient. Il est constitué de paroles, de signifiants, de quelques lettres parfois, lesquelles ont été dites, énoncées d'une manière telle, quelquefois, qu'elles ont pu avoir valeur de sentences ou d'ordres à exécuter. Ces « sentences » plombent la vie du sujet. Mais d'autres fois, il va s'agir de pertes, réelles, ou encore d'évènements à jamais oubliables car non parlés. En tout cas sur lesquels le sujet n'a pu mettre les mots nécessaires au désenkystement de ces paroles gélées.

Le sujet arrive ainsi à l'analyste, porteur d'un **message crypté**. Il sait quelque chose mais il ne sait pas qu'il le sait. Le psychanalyste doit l'aider à le décrypter et, *in fine*, à le **lire**.

Le sujet adresse son symptôme à l'analyste dans le transfert. Le transfert, c'est ce qu'il y a de plus important. Sans le transfert, on ne peut rien faire. Rien ne se fait si ce n'est dans le cadre rigoureux du transfert. Et le sujet suppose que celui-ci, l'analyste, sait, ce symptôme, le lire. Il le constitue ainsi en « **sujet supposé avoir** ». Supposé, seulement, pas sachant, et que celui-ci, l'analyste n'aille pas faire le sachant comme le psychiatre ou le psychothérapeute ou le psychologue, il serait tout de suite anéanti comme analyste. Il redeviendrait un maître,... parmi tant d'autres, obéit, un certain temps et dont on souhaite très vite la mort (chez l'obsessionnel), l'impuissance (chez l'hystérique).

Qu'est-ce que le **SSS** ? Le « sujet supposé savoir » est une figure du « grand Autre ». Tout simplement. C'est le trésor des signifiants, le lieu du langage, le lieu auquel on adresse sa parole vraie et le lieu d'où elle vous revient. C'est ainsi que l'analysant pense alors que le psychanalyste, auquel il lui impute de camper en ce lieu de l'Autre, détient ce « secret unique », celui de son symptôme auquel, lui, n'a pas accès.

Cependant, il faut se souvenir que de la supposition de savoir accordé,

attribué à l'Autre, il y en a toujours eu, et cela depuis la nuit des temps. On peut remonter aux premiers gourous, cela a du commencer avec le chaman pour aller de nos temps jusqu'au médecin de famille, en passant par le maître de sagesse, le prêtre (Pape, Imam, Rabin...), les parents, le grand frère et les professeurs... Qu'est-ce qui distingue donc celle qui est accordée au psychanalyste ? Et en quoi ne se réduit-elle pas simplement à une suggestion, à un faire retour à la demande, à la question, par une réponse qui suggère ? Mais, si c'est ici une supposition de signification du savoir inconscient qui est accordée à l'analyste et si elle peut opérer, c'est parce que celui-ci, d'entrée de jeu, a su se manifester d'une manière toute particulière, rectifier mais aussi souligner, ponctuer, "mettre des points d'interrogation" ou des "x", des inconnues, dans le discours de l'analysant demandeur. En somme, commencer à faire entendre, par ses ponctuations, ses scansion, son propre dit à celui qui est venu demander une aide. « Madame, Monsieur, entendez-vous bien ce que vous venez de dire...? Dois-je vous le répéter ? »

Lacan finira, sur le tard, en 1978, par conjointer le transfert et l'inconscient, ayant décidé de « traduire », sans autre forme de procès, l'inconscient freudien par « **sujet supposé savoir**. » L'« **Une-bévue** » en sera aussi un autre nom. Lacan n'hésita pas à renommer l'inconscient freudien, l'*Unbewusste*, en « Une-bévue ».

« Au commencement était le verbe... » (Epître de Jean).

Dès le commencement, l'analysant s'offre à mettre en mots ce qu'il ne peut qu'à peine dire. Des fois pas du tout et avant longtemps. Mettre en mots consiste pour lui, il ne le sait pas tout de suite, mais peut le découvrir à la longue, que c'est **mettre en acte la structure de langage de son inconscient**.

L'analyste va entrer en action,... comment ? Il **interprète**. C'est sa fonction. Déjà chez Freud. Son acte, même. Mais il doit le faire au moment opportun. Il doit le faire à propos et non pas à côté. Il fait résonner certains signifiants. Pas de commentaires, pas de constructions intempestives dès la fin de la séance. Son intervention est sobre, courte. Scandée parfois.

Il utilise la coupure, dite « **coupure signifiante** ». Il arrête le débit du discours de son analysant sur un mot, pas n'importe lequel, un mot qui va se détacher dans une certaine pureté signifiante et venir s'adjoindre à la chaîne signifiante inconsciente qui constitue la trame de l'inconscient du

sujet. Il peut utiliser la scansion, scander un propos, sans le couper. Scansion (souligner, ponctuer) et coupure sont deux actes différents. Une interprétation qui vise juste, une interprétation réussie place et renforce l'analyste en position de grand Autre pour l'analysant et renforce donc le transfert d'autant, éloignant toujours plus l'analyste d'une position de semblable, petit autre.

C'est en ce sens que l'on dit que le psychanalysant « fait » le psychanalyste au sens fort du terme. Il le fabrique, le façonne, en quelque sorte, en tant que : “ Témoin..., dépositaire..., référence..., garant..., gardien..., tabellion..., l'analyste, dit Lacan, participe du scribe.”

En fait, le psychanalyste, *sujet supposé savoir*, bien qu'au-delà de ce que le sujet sait,... **ne sait rien** ! Lui-même, dit Lacan dans son séminaire « L'éthique de la psychanalyse », “ n'est efficace qu'à s'offrir à la vraie surprise ”. Un analyste doit s'en tenir au conseil de Freud : aborder chaque cas comme s'il était le premier dont il ait à connaître. Et il faut se prémunir de l'imposture qu'il y aurait à se considérer comme de plein pied avec l'inconscient.

Dans ses « Conseils aux médecins sur le traitement psychanalytique » de 1912, Freud recommandait déjà, comme on l'a vu, d'« éviter toute spéculation ou ruminantion mentale pendant le traitement », mais aussi de ne pas soumettre le matériel de la cure à un travail intellectuel de synthèse avant que l'analyse n'ait été complètement terminée. Il est ainsi demandé à l'analyste de n'imposer rien qui ne soit de l'ordre du rétablissement « d'un droit naturel » ou d'« une harmonie naturelle » : “ ne pas dicter son désir ”, ne pas gêner le travail du sujet, **ne pas se servir du transfert** pour suggestionner, “ formater ”, ne pas proposer de modèles identificatoires. Freud déclare déjà en 1918 : « Nous avons catégoriquement refusé de considérer comme notre bien propre le patient qui requiert notre aide et se remet entre nos mains. Nous ne cherchons ni à former pour lui son destin, ni à lui inculquer nos idéaux, ni à le modeler à notre image avec l'orgueil d'un créateur. »

Que lui est-il alors permis ou prescrit de faire ?

Un psychanalyste doit savoir attendre, savoir se taire aussi s'il veut qu'à la fin, un sujet prenne la mesure de l'insoupçonné de sa propre vérité et sans doute aussi de ce qui reste irréductible de son symptôme. Ainsi un

psychanalyste ne sait pas à l'avance ce que sera l'issue d'une analyse et il ne peut donner que ce qu'il a. Comme la plus belle fille du monde, dit le dicton. Mais lui, ce qu'il a, ce n'est rien d'autre que son **désir**. A cet égard, il est comme l'analysant, à ceci près que le sien est un "désir averti". Et c'est parce que son désir est averti qu'il ne cédera pas au fantasme de se confondre avec le bien de celui dont il a la charge.

Le psychanalyste est quand même, *a minima*, un compagnon de recherche, comme on s'en doute. Mais, il est cependant plus que cela car il ne doit jamais perdre la mesure que **le désir du sujet n'est que le désir de l'Autre**.

En s'adressant à un analyste, l'analysant ne sait pas au départ que se posera un jour, pour lui, sur le divan, la question radicale de son désir en tant que **désir de l'Autre, - génitif objectif et génitif subjectif -**, et que ce désir l'amènera à rencontrer puis contester ce qu'il croyait vouloir. Le psychanalyste a, pour lui-même, appris ce qu'une psychanalyse recèle d'inattendu concernant les croyances, les espoirs, les illusions ; il a appris, pour lui-même sur le divan, que la question du souverain bien est une question fermée et qu'un sujet aura à extraire de son vouloir, comme il se doit de l'avoir fait lui-même au cours de son parcours, les faux biens, les fausses demandes comme les faux dons pour aborder la question cruciale de la jouissance, dont son symptôme en son fond ne fait que se sustenter.

Le déchiffrement du sens du symptôme n'est pas seul en jeu dans l'expérience analytique. Celui-ci est aussi tramé par **une exigence de satisfaction**, paradoxale mais pourtant bien réelle. Cette satisfaction n'est **pas sans lien avec un fantasme fondamental** qui, à son insu, oriente la vie du sujet. Aussi bien, l'analysant vise-t-il en l'analyste le partenaire, l'Autre de son fantasme et il espère pouvoir récupérer à travers lui un peu de l'objet perdu. L'analyste qui supporte d'entendre tout y compris le plus inavouable pour un sujet, voire le pire, supportera donc aussi cela. Il sait en effet par l'expérience de son analyse personnelle ce qu'il est advenu de son propre fantasme à la fin de sa cure, les "jeux de miroir" comme les lectures contradictoires qu'il a suscitées, et la façon dont ce fantasme a recélé en même temps l'objet-cause du désir ; aussi l'analyste se prête-t-il à incarner cet **objet petit a**, objet précieux que l'analysant croit qu'il détient. A cet égard, il n'objecte pas au fantasme, il en laisse jouer et se déployer la chaîne souple, sachant sans doute mieux qu'un autre ce qu'il advient de l'objet perdu à la fin d'une analyse. L'analyste se retrouve ainsi à tenir le point

central d'une sorte de balance entre le point où le sujet se voit aimable et celui où il pourra apercevoir sa propre donne dans le malheur dont il se plaint. S'apercevoir qu'il n'y était pas pour rien dans tout cela. Tout cela ? Sa vie !

C'est dans ce parcours que se déploie le tact de l'analyste. Celui-ci se manifeste notamment dans le **maniement du temps de la séance**. Si l'inconscient est imprévisible, disparu aussitôt qu'apparu - un instant plus tard..., c'était perdu ! - c'est l'inconscient qui crée le temps de la séance et l'analyste épouse ce temps. Lacan comparait l'analyste à Orphée retrouvant Eurydice pour la perdre aussitôt de nouveau. Et pour l'analyste, refuser ce temps, c'est toujours intervenir trop tôt ou trop tard. C'est là affaire de tact et aucune règle, du type de celles de toujours adoptées par l'IPA, ne peut y suppléer. L'analyste était, dans ses débuts, pour Lacan un " maître zen " qui met tout son poids dans une coupure de la séance qui fait scansion temporelle et interprétation. Des effets de **vérité** (et pas nécessairement de liberté, Lacan dit dans « La Troisième » à Rome en 1973, qu'il ne prononce jamais ce mot de liberté) peuvent alors, parfois, émerger et se constituer durablement en savoir acquis pour le sujet.

Un psychanalyste est cet opérateur qui manifeste les effets de sa formation en produisant ceci : du hasard des rencontres traumatiques qui ont marqué un sujet, l'analysant, savoir faire advenir un ordre symbolique. Il y faut pour cela **se faire la dupe de l'inconscient** (Freud, on l'a vu, disait, mettre de côté tout ce que l'on sait pour aborder un nouveau patient avec des oreilles vierges). Le psychanalyste, s'il s'en fait la dupe, s'en fait aussi la mémoire. Car c'est le savoir textuel de l'inconscient du sujet qu'il importe de décrypter et de lire, et non le savoir référentiel acquis par ailleurs.

Il peut encore, au mieux, mener un sujet, au-delà de la distance qu'il peut prendre avec son fantasme, jusqu'à la saisie d'un mode de jouir singulier, irréductible comme tel à tout effet de signification. Là n'est pas le moindre enjeu de la formation d'un psychanalyste, cause principale des batailles et dissensions, ruptures dans l'histoire du monde freudien.

Sur la formation...

Un point de certitude aujourd'hui...La formation du psychanalyste n'est ni

une initiation ni un apprentissage. Depuis Lacan, un psychanalyste est tout d'abord celui qui a mené en tant que psychanalysant **sa psychanalyse**, non pas jusqu'à son terme comme l'on dit trop souvent, mais **jusqu'à sa fin**. On peut toujours mettre un terme à sa psychanalyse, et ce sera toujours trop tôt, mais aller jusqu'à sa fin, c'est-à-dire son bouclage, ce n'est pas la même chose. Et ce n'est que de là qu'il peut se faire responsable de l'acte analytique.

L'acte analytique est un acte - qui ne s'enseigne pas - mais peut être soumis à un contrôle. Peut ? Doit ? Les avis ont divergé au cours du temps, même dans le milieu lacanien. Le contrôle relève *ab initio* de la responsabilité de l'analyste qui le souhaite et le demande. Il accompagne celui-ci tout au long de sa formation, voire tout au long de sa pratique. Le contrôle a parfois pour fonction de parer à l'urgence pour l'analysant du contrôlé, mais toujours il a pour visée de restaurer la dimension de l'acte chez un psychanalyste, lorsque cette dimension essentielle de l'acte tend à se perdre ou carrément a été perdue. Il vise le rapport du psychanalyste à la psychanalyse. Thèse récurrente de Freud. Rien d'autre.

Bien entendu, un psychanalyste a aussi à se vivifier, comme l'énonce Lacan, des "enseignements dont Freud a formulé que l'analyste devait prendre appui". Lacan nomme à cette place notamment la linguistique, la logique, la topologie et même l' "antiphilosophie". Dès *l'Acte de fondation* de son Ecole le 21 juin 1964, Lacan avait beaucoup insisté sur l'importance des sciences qu'il appelle « affines », celles, donc, qui sont supposées être en affinité avec la psychanalyse. Pour autant, ce dont il s'agit, ce n'est "pas seulement d'aider l'analyste de sciences propagées sous le mode universitaire", "mais que ces sciences trouvent à son expérience l'occasion de se renouveler". Il s'agit toujours en effet pour un psychanalyste "d'y conforter ce qu'il tient de sa propre analyse". C'était l'ambition de Lacan.

Ces apports à visée didactique ne prennent leur orientation que de "ce que l'analyste tient de sa propre analyse", laquelle reste, bien entendu, l'incontournable de sa formation. C'est "de son expérience même" qu'un psychanalyste a à savoir ce qu'est "une" psychanalyse. Et de rien d'autre. De son cas particulier, il doit avoir acquis la **certitude de l'existence de l'inconscient** et il a appris que ce qui travaille le savoir inconscient, ce n'est pas la poussée vers la conscience mais bien plutôt son envers, l'opaque jouissance qui se met en travers de ce chemin. C'est parce que cette jouissance est impossible à réduire de façon exhaustive qu'un analyste

pourra se faire docile à la radicale étrangeté du sujet qui lui parle et l'accompagner jusqu'aux limites où celui-ci pourra dire : " Donc je suis ça ". « Eh oui, vous êtes cela ! » De ce point de vue, la vraie formation du psychanalyste, c'est son analyse poussée jusqu'à sa fin. Cette fin doit-elle être attestée par son analyste ? En d'autres termes son analyste doit-il être d'accord...? Autre pomme de discorde dans le milieu.

Lacan a institué **la passe** pour qu'un analysant puisse rendre compte de cette expérience et la formaliser dans un savoir qui vaille pour les autres. La passe est donc la mise en place d'une expérience et d'une procédure qui, loin de se confondre avec l'analyse proprement dite, redouble cette expérience du **passage du psychanalysant au psychanalyste** " du *suspense* de sa mise en cause aux fins d'examen ". A cet effet, deux passeurs, analysants eux-mêmes en passe de résoudre la question de la fin de leur analyse, recueillent le témoignage du " passant " et font part de ce qu'ils ont entendu à un jury, convoqué à cette fin, pour mettre à l'épreuve la mutation subjective propre à cette expérience du passage du psychanalysant au psychanalyste, et la valider le cas échéant par une nomination comme Analyste de l'École (AE). En tenter d'élaborer un savoir sur ce qui, du plus particulier de sa cure, a suscité son désir en tant que psychanalyste. L'inverse donc d'une habilitation ou d'une intronisation. " On n'est pas nommé à l'analyse ", disait Lacan, « on s'y autorise ».

“ Le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même ”

Que veut alors dire cette proposition radicale de Lacan : " le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même " ? Celle-ci a été tout d'abord dirigée contre les cooptations d'analystes entre eux, autorisées par de plus anciens dits " didacticiens ". Elle vaut aussi bien aujourd'hui contre toute perspective d'une réglementation autoritaire et ignorante des enjeux de la psychanalyse, toujours récurrente. Quand il occupe la fonction requise de lui dans l'expérience analytique, un analyste ne s'autorise que de l'analyste qu'il est devenu. Mais attention ! Il ne s'autorise que de lui-même, ce « lui-même » ne désigne pas son être - faux-être, pas d'être de l'analyste, mais une fonction -, mais son... inconscient. A lire, ***l'analyste ne s'autorise que de son inconscient*** ! Certes, comme s'exprimait Lacan, "l'autonomie de l'initiative du psychanalyste" n'empêche pas l'École de pouvoir témoigner que celui-ci apporte " une garantie de formation suffisante", qu'il a du " bon sens " et qu'il relève d'une "communauté d'expérience" : c'était l'Analyste Membre de l'École (AME), du temps de Lacan et de l'EFP. D'où cet hapax

chez Lacan : « L'analyste de s'autorise que de lui-même,... et de quelques autres » !

“ L'analyste ne s'autorise que de lui-même ”, ce n'est en aucun cas un: “ tout est permis ”. Cela signifie foncièrement que : “ l'analyste ne s'autorise que de lui-même à condition d'avoir été analysé ”. Ceci, on le voit, met précisément l'accent sur la responsabilité du psychanalyste face à son acte, mais aussi dans son rapport à la cause analytique. Sur sa solitude aussi. "Seul l'analyste, soit pas n'importe qui, ne s'autorise que de lui-même", précisa Lacan. Pas n'importe qui mais “ un ” qui a à la fin de son analyse a éprouvé qu'au-delà de l'Œdipe, ce qui structure l'expérience analytique est un “ **plus de jouir** ” qui pendant la cure, était logé dans l'analyste. “ Un ” qui reconnaît alors la marque de “ rebut ” qui frappe cet analyste lorsqu'il est destitué de sa place de *sujet supposé savoir*, et qui en acquiert pourtant un désir de savoir “ plus fort ” que tout autre désir qui pourra l'habiter dans sa relation aux patients à venir.

Sur le désir de l'analyste

Lacan fera du **deuil de soi-même** la condition de possibilité de mise en acte de ce désir, le « désir de l'analyste ». L'analyste, c'est **une fonction analyste**. Pas d'ontologie de l'analyste, pas d'être de l'analyste. Le, « Moi, Monsieur, je suis psychanalyste » est une grosse sottise énonciative. Pas d'être, une fonction, sujet supposé savoir, un support, un semblant d'objet petit a...

« Si on forme des analystes, c'est pour qu'il y ait des sujets tels que chez eux le moi soit absent », dit-il dès le 15 mai 1955, à son Séminaire *Le Moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*.

Mais, pour qu'il y ait de l'analyste, il y faut aussi un **désir de savoir** qui lui soit, à un moment ou à un autre, venu. Certains ont dit, plutôt « une pulsion de savoir ». Quelque chose qui pousse, voire qui **tire au savoir**, inéluctablement du côté du savoir. Comment ce désir de savoir peut-il advenir pour un sujet tout occupé, presque jusqu'à la fin de son analyse, de la question de son propre désir en tant que sujet et, qui plus est, sujet sexué ? Il faut dire que le désir de savoir vient quand tombe, quand chute l'horreur de savoir qui est le nom freudien de la castration imaginaire. L'horreur de savoir s'inverse alors en cause. Le désir de savoir n'est donc pas un idéal et il ne s'adresse pas plus à une connaissance qui s'enseignerait

qu'à un savoir servant à dominer la jouissance. Il ne consiste pas non plus à se mettre à la place de l'inconscient, ni d'ailleurs à distance de celui-ci. C'est un désir qui s'origine plutôt d'un **trou dans le savoir** rencontré dans l'analyse à partir de la finitude du symbolique et du serrage d'un impossible. Cet impossible, "l'inégalité du sujet à toute subjectivation de sa réalité sexuelle", dit Lacan, est ce qui fait comme tel point de butée dans une analyse poussée jusqu'à sa fin. Ce n'est que de ce point de vide dans le savoir et aussi bien d'évanouissement, de *fading*, du sujet que l'analyste peut, énonce Lacan, "se faire le désir du patient" sans se confondre avec celui dont il a la charge. Ce n'est que de là que son désir peut s'engendrer comme "désir d'obtenir la différence absolue" (Lacan) en quoi réside le plus singulier de celui qu'il analyse. A l'inverse d'une identification "collectivisante", ce désir est "complicité ouverte à la surprise". Ainsi le désir de l'analyste donne-t-il la direction de la cure dans sa phase la plus profonde.

Mais, comment l'analyste peut-il se faire le tenant de ce dont il sait l'aboutissant, à savoir la **destitution**, la dissolution du *sujet supposé savoir* ? Car l'analyste ne fait pas le *sujet supposé savoir* : ce serait risquer là d'être dans une position de canaille. Comment peut-il alors préserver sa relation au *sujet supposé savoir*, s'il n'est plus "dupe" de celui-ci ? Dupe, on peut cependant dire qu'il l'est toujours du savoir supposé de l'inconscient et lorsqu'un analyste se met, par exemple, à enseigner - à ses risques - et à essayer de transmettre quelque élément de savoir à partir de son point de méconnaissance, alors il redevient analysant dans sa relation au *sujet supposé savoir* comme Lacan l'avait fait remarquer pour lui-même à son Séminaire « Quand je vous parle ici, je suis dans la position de l'analysant, pas du psychanalyste ». Aussi bien un analyste n'a-t-il pas à se tenir quitte une fois pour toutes envers son inconscient !

Et quand il fait acte analytique, un psychanalyste, oubliant ce qu'il sait, fait encore "acte de foi envers le sujet supposé savoir" en se soumettant à "la règle du jeu" car ce n'est qu'à cette condition que la question de la vérité peut en effet être posée.

Enfin, comment l'analyste peut-il engager sa **présence** ? Il est ici dans une position paradoxale : d'une part en effet, il "ne fait pas semblant", il "ne supporte pas le semblant" et à cet égard, "ni l'air ni la chanson du semblant ne lui conviennent" : l'analyste n'a pas à prendre un ton inspiré ni à se pousser du col, comme le formulait la mise en garde de Lacan aux jeunes analystes. Mais d'autre part, l'analyste occupe pour un analysant une place

de **semblant d'objet a**, d'objet-cause du désir. Comment entendre cette proposition de Lacan? Cette place de *semblant d'objet a*, il faut l'entendre ici, à rebours de toute intersubjectivité, plutôt comme " place de personne ". Aussi bien, comme le nom de " personne " l'indique aussi, est-ce une " place de rang à tenir ". Car c'est la place d'où l'analysant tire sa jouissance de parole. Et c'est parce que l'analyste s'y prête que l'analysant continue à parler. Mais c'est aussi à partir de cette position occupée que l'analyste peut espérer retirer de l'analysant des énonciations qui mèneront celui-ci jusqu'à un bord, **le bord extrême de sa jouissance ignorée**. C'est alors de ce bord - parfois à la limite du supportable - que l'analysant en fin d'analyse saura trouver le chemin de rebroussement vers son désir et saura aussi ce qui, de sa jouissance, reste à sa charge. Là est l'enjeu du désir du psychanalyste. C'est pourquoi Lacan l'a parfois comparé à un " saint ", celui qui fait " le déchet ".

A Deauville, le 8 janvier 1978, lors d'assises de l'Ecole freudienne sur la passe, il énoncera en conclusion de celles-ci : « Mais il faut dire que pour se constituer comme analyste il faut être drôlement mordu ; mordu par Freud principalement, c'est-à-dire croire à cette chose absolument folle qu'on appelle l'inconscient et que j'ai essayé de traduire par le "sujet supposé savoir". »

Alors, tout cela suppose finalement qu'un psychanalyste soit " au clair " dans ses relations avec ses patients. Que veut dire être au clair avec ses analysants ? Cela veut dire, pour l'analyste, tel est son sort : savoir que **comme objets** (objet d'amour, objet sexuel, objet d'influence, objet d'intérêts, d'amitié même) **il les a perdus depuis le début** de l'acceptation du « traitement psychanalytique », comme s'exprime Freud. L'analyste n'a qu'un sujet devant lui, *in statu nascendi*.

Dans l'analyse, il s'agit de **vérité**, mais aussi d'**amour**. De **vérité de l'amour**. L'analyste s'offre comme objet d'amour, sans permettre que cet amour se réalise, soit obtenu. C'est un *obtenir l'amour qui ne s'obtient pas*, comme le dit Jean Allouch dans son livre *L'amour Lacan* (Epel, Paris, 2011). Lacan forge cette métaphore de la bûche humide et incandescente dans la cheminée. Cette bûche, c'est le psychanalyste, elle brûle de cet amour mais reste humide. Elle ne doit pas s'enflammer. Elle doit rester humide,.. ce qui ne l'empêche nullement de se consumer (pas consommer !). « Je me consume d'amour pour vous,... mais d'un amour inconsommable ». Un amour qui délivre ainsi sa vérité narcissique ou de leurre, sa vérité de

symptôme,... à analyser, précisément. « La bûche analytique ne s'enflamme pas », dit Lacan. Mais le sujet qui s'approche voit, à un certain moment, une main sortir de la bûche et se tendre vers lui prête à être saisie...

Enfin, ajouterons-nous, et ce n'est pas une mince affaire à voir comment les psychanalystes se comportent entre eux – **société endogamique, parfaitement anti-analytique**, je veux dire, qui s'oppose à ce que la psychanalyse a pu enseigner à chacun passé sur le divan -.

Ainsi, comme on peut l'entrapercevoir, la position du psychanalyste est aussi bien, et encore, et toujours “ liée au sort de tous ceux qui s'appellent psychanalystes ”... Hélas !
